

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 16 mai 2022

N° CP-2022-5-12-14

N° applicatif 3651

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES ET DES ASSOCIATIONS AGISSANT EN FAVEUR DES JEUNES ALSACIENS POUR L'ANNÉE 2022

Résumé : La politique en faveur de la jeunesse adoptée par l'assemblée plénière du Département du Bas-Rhin le 25 juin 2018 (délibération CD/2018/021) s'organisait principalement autour de deux axes :

- Rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir pour de futurs adultes responsables, notamment par le soutien à l'action jeunesse en territoire via les associations et les centres socio-culturels, et la contribution à une meilleure orientation professionnelle,
- Une société inclusive, ouverte aux jeunes et favorisant leur épanouissement, notamment par l'accompagnement et la valorisation de leur engagement et de leur pouvoir d'agir.

Les associations et les projets présentés ici répondent à ces enjeux. Il est proposé de leur attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 61 400 €.

Proposition d'attribution de subventions au titre du « Soutien aux activités socio-éducatives » :

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Le MRJC est un Mouvement de Jeunesse et d'Éducation Populaire national, géré et animé par des jeunes âgés de 16 à 30 ans qui aura bientôt un siècle d'existence. Il vise à encourager l'engagement des jeunes et leur implication dans la vie de leur territoire. Les délégations haut-rhinoise et bas-rhinoises ont fusionné en 2020 pour aboutir à la création d'une délégation MRJC d'Alsace.

Le MRJC d'Alsace est un acteur éducatif proposant des séjours qui constituent une porte d'entrée d'un engagement collectif dans la durée. Son offre est particulièrement dirigée vers un public de jeunes ruraux, dans des secteurs où il existe peu d'offres. En effet, il est composée d'équipes réparties en sections actives réparties dans les territoires ruraux des deux départements alsaciens.

Le fonctionnement et la gouvernance de la structure alsacienne sont assurés par des bénévoles âgés de moins de trente ans qui accompagnent eux-mêmes les plus jeunes dans leurs projets et leur prise de responsabilités. La subvention de fonctionnement sollicitée est par ailleurs essentiellement fléchée vers la formation de ces jeunes bénévoles engagés.

L'association poursuit en 2022 trois objectifs, correspondant aux axes de son projet éducatif :

- Animer et être un acteur éducatif en organisant des séjours éducatifs mêlant temps de formation et temps de loisirs ;
- Animer les territoires ruraux à travers des événements festifs et culturels permettant la rencontre entre les acteurs de ces territoires ;
- Accompagner la prise de responsabilité des jeunes et leurs projets en les accompagnant dans leurs projets et prises de responsabilité, que ce soit au sein d'instances décisionnelles, dans une équipe d'animation ou encore dans une équipe locale.

Au-delà des animations régulières sur les territoires, des temps forts réunissent également des jeunes alsaciens au travers de camps et séjours de vacances, de temps de réflexion et de formation en direction des jeunes encadrants, visant notamment à accompagner la prise de responsabilité et la mise en œuvre de projets.

Il est proposé d'attribuer à l'association Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC) une subvention de fonctionnement de 2 000 €, au titre de l'année 2022.

Le Centre de Loisir Jeunes (CLJ) de la Police Nationale

Cette association fait partie d'un réseau national de 39 structures locales réparties dans 31 départements, créé en 1992 par le Ministère de l'Intérieur. Son action se centre essentiellement à Strasbourg sur les quartiers de HautePierre et du Neuhof, où elle dispose de locaux, mais également à la Meinau et au Neudorf. Espace de dialogue entre les policiers et les jeunes, le CLJ a pour objectifs de promouvoir la citoyenneté, d'aider ses membres et les jeunes qu'elle prend en charge à développer leurs qualités, leurs capacités ainsi que leurs projets personnels, de favoriser les développements individuels par des activités collectives (par la promotion d'un individu au sein d'un groupe), et de réfléchir au sens à donner à l'engagement des jeunes.

Durant les périodes de vacances scolaires, le CLJ organise des activités de loisirs, animations sportives, chantiers éducatifs, séjours...

En dehors de ces périodes, le CLJ propose des actions de prévention dans les écoles et collèges, du périscolaire avec soutien et aide aux devoirs, des activités physiques et sportives avec les écoles et les collèges du Neuhof. Il accueille aussi des collégiens exclus de leur établissement avec un projet de responsabilisation.

Le CLJ intervient beaucoup en partenariat avec des centres socio-culturels ou des associations de quartiers, notamment avec des actions événementielles comme Educap City, le Raid Nature SPORT AVENTURE PASSION ou la tournée ARACHNIMA. L'association effectue un travail original et sérieux dans le domaine de l'accompagnement et des loisirs d'enfants et de jeunes (y compris la prise en charge de collégiens présentant des problèmes de comportement envoyés par l'Education Nationale).

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 8 200 €, au titre de l'année 2022.

Projet « Graines de philo » de l'association Les Francas

Le projet « Graines de Philo » a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences et des savoirs de base nécessaires à l'exercice de la citoyenneté à travers des activités éducatives, hors et dans le temps scolaire, ainsi qu'en lien avec les parents et les populations des territoires. Ceci au travers de la discussion à visée philosophique (DVP), destinée à tous public, moyen de développer l'esprit critique, d'appréhender les valeurs humanistes, l'égalité entre les hommes et les femmes, de favoriser un dialogue apaisé et respectueux entre toutes les cultures et de lutter contre toute forme de dogmatisme.

Cette action démarrée il y a plus de 15 ans est en constante évolution. Elle est aujourd'hui développée autour de quatre axes :

- Interventions dans les établissements scolaires, structures de loisirs ou d'éducation ;
- Animation du réseau Graines de Philo ;
- Évènements et valorisation des actions Graines de Philo (Mini-festivals, Sortez Philo, Station philo, ...) ;
- Formation et accompagnement des acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, étudiants en philo, éducateurs spécialisés).

La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée pour le soutien aux trois premiers axes. Les actions liées à ce projet mobilisent une centaine de bénévoles et devraient concerner 5 000 élèves cette année sur des territoires classés en Politique de la Ville : Elsau, Koenigshoffen-Est, Hohberg, Cronenbourg, Laiterie, Neuhof, Meinau, Ampère, Spach, Port du Rhin. Elles impliquent parents, partenaires associatifs et professionnels, notamment dans les écoles et collèges participant à l'opération

Il est proposé d'attribuer à l'association Les Francas une subvention de fonctionnement de 1 500 €, au titre de l'année 2022.

L'association Arachnima

L'association Arachnima met en œuvre un projet qui propose des animations de rue itinérantes à caractère familial, intergénérationnel, festif et convivial, qui s'appuie sur des actions éducatives, culturelles et citoyennes.

Ce projet qui fédère des propositions associatives diverses autour d'une action commune intitulée « Arachnima en tournée », accueille également des initiatives extérieures, spectacles proposés par une collectivité, des partenaires locaux associés ponctuellement sur un projet culturel connexe. Son contenu mêle une offre artistique et culturelle, sportive, ludique, scientifique, citoyenne dans les espaces communs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Le volet culturel de l'opération est conséquent, adapté aux thèmes et aux attentes des quartiers visités chaque semaine et travaillé avec des artistes locaux, tous diplômés et souvent reconnus comme professionnels par la DRAC.

Domaines de projets proposés :

- Des ateliers autour du livre, du livre objet, de la bande dessinée ;
- Des ateliers autour du spectacle ;
- Des ateliers autour du volume, de la sculpture, du bricolage ;
- Des ateliers autour du dessin, de la gravure, de la peinture ;
- Des ateliers à quatre mains, adultes et jeunes, parents et enfants.

Les ateliers peuvent faire écho à des expositions des musées, un thème d'actualité ou une problématique particulière. Cette année deux volets seront nouvellement développés : « Culture scientifique et enjeux environnementaux » et « Jeux d'adresse et de coopération ».

Les temps forts :

Un spectacle et une exposition clôturent chaque semaine. Ce spectacle final est interactif et porté par les enfants et les parents. Un atelier spectacle encadré par un comédien durant la semaine permet de travailler le jeu d'acteur, la conception technique et scénographique, ainsi que l'écriture avec les participants.

Il est proposé d'attribuer à l'association Arachnima une subvention de fonctionnement de 9 000 €, au titre de l'année 2022.

La Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)

L'AFEV développe des projets en faveur de l'engagement, de la réussite éducative. Essentiellement orientée vers les quartiers prioritaires de la Ville, l'AFEV mobilise des étudiants de tous milieux et propose des actions qui s'adaptent constamment au contexte évolutif des dispositifs en place. En sommeil en Alsace pendant quelques années, l'AFEV a relancé en 2016 une dynamique locale très forte sur les quartiers de HautePierre, de la Meinau et du Neuhof à Strasbourg, ainsi qu'à Bischheim et Schiltigheim, tous classés prioritaires de la Politique de la Ville.

L'AFEV mène quatre programmes d'actions qui contribuent de façon spécifique à lutter contre les inégalités éducatives, et à créer du lien social dans les quartiers : le Mentorat ; les Kolocations A Projets Solidaires (KAPS), la plateforme de l'engagement solidaire et le Volontariat en résidence, auxquels s'ajoutent les campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée de Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, Forum Européen des Jeunes Engagés, Lab'Afev, Blog ZEP...

L'action principale de l'association est le mentorat, aide à domicile en complémentarité des dispositifs Programme de Réussite Educative (PRE) et Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), sur la base d'orientations convenues avec les établissements scolaires, à la Meinau, au Neuhof, à HautePierre et Koenigshoffen.

L'AFEV est également présente sur la Cité Spach, l'Elsau, la Montagne Verte. Quartiers auxquels s'ajoutent la Cité de l'ill, Cronembourg et la Laiterie avec le déploiement du Plan Mentorat mis en place par le Gouvernement et dont l'AFEV est chef de file du déploiement sur les territoires.

L'accompagnement individuel de 800 enfants/jeunes est prévu pour l'année scolaire 2022-2023, de façon individuelle par un étudiant bénévole au domicile de l'enfant, 2h par semaine, contre 600 en cours en 2021/22.

Des jeunes en service civique sont en charge de l'animation et de la coordination des bénévoles engagés sur ces actions. En parallèle de l'accompagnement, l'AFEV propose des sorties collectives aux binômes jeunes-étudiants et leurs familles sous forme de parcours culturels ou d'immersion sur le campus de l'Université de Strasbourg.

L'AFEV développe d'autres propositions d'engagement, notamment le volontariat en résidence dans des établissements scolaires en zone prioritaire : collège du Ried (Bischheim), collège Solignac (Neuhof), collège Truffaut (HautePierre). Ces jeunes accompagnent les projets des établissements dans la résolution de problématiques telles que le lien entre les élèves et la communauté éducative, l'implication des familles, l'ouverture de l'école sur le quartier. Ils participent au dispositif « Devoirs faits », qui permet également d'observer des besoins qui pourraient justifier un accompagnement à domicile.

Autre dispositif d'engagement, les Koloc' A Projets solidaires (KAPS) permettent à des étudiants de vivre en colocation dans des quartiers prioritaires en s'engageant avec les habitants. Recrutés, formés et accompagnés par les équipes AFEV, ces colocataires solidaires appelés « kapseurs » développent des actions solidaires avec et pour les habitants : animation de temps de convivialité entre voisins, accompagnement d'enfants et de jeunes en fragilité scolaire, (ré)investissement d'espaces publics partagés, co-construction de projets avec les structures de quartier et les habitants.

Ces colocations originales offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social et de lutte contre les inégalités. Les 15 « Kapseurs » logés dans 4 appartements à la Meinau, ont suivi individuellement une douzaine d'élèves, initié plusieurs événements au sein de la résidence, participé à des événements dans le quartier et suivi un projet de jardin partagé.

Enfin, l'AFEV s'inscrit résolument dans la démocratisation de l'enseignement supérieur. Elle mobilise ainsi des étudiants qui contribuent à l'orientation des collégiens (participation aux forums organisés dans les collèges, organisation de visites de campus, présentation des formations supérieures, etc.). Des expérimentations ont été menées en lien et complémentarité avec l'association DClic, présente dans les collèges sur ces thématiques. Cet axe est en cours de développement. Implantées dans les universités partenaires, des plateformes de l'engagement solidaire des étudiants participent à la reconnaissance de l'engagement étudiant et à la valorisation de leurs initiatives.

A noter qu'une section de l'AFEV continue de se développer sur le secteur de Mulhouse et environs.

Il est proposé d'attribuer à l'association AFEV une subvention de fonctionnement de 2 000 €, au titre de l'année 2022.

Le Centre Culturel et Social(CCS) Rotterdam

Le CCS Rotterdam intervient à Strasbourg dans le quartier des XV et dans la cité Rotterdam, un secteur qui présente une importante mixité sociale. Cette structure assure essentiellement un accueil périscolaire de près de 400 enfants des écoles situées à proximité, dont l'Ecole européenne, dans le cadre d'un centre de loisirs.

L'association a tenté de développer son action en direction de la jeunesse il y a quelques années, en réaction à une hausse sensible des incivilités, notamment à caractère discriminatoire. Aujourd'hui, ce sont essentiellement les Francas qui proposent une offre dynamique sur le secteur, notamment avec le développement de l'animation de rue depuis la rentrée 2018.

Un diagnostic et des concertations sur la question de l'offre en direction de la jeunesse sont menés actuellement par la Ville de Strasbourg en concertation avec les partenaires financiers, afin de tenir compte de la redistribution des cartes sur le territoire qui pourrait amener la collectivité à réorienter une partie du budget alloué jusqu'à présent à l'association.

Il est proposé d'attribuer à l'association CCS Rotterdam une subvention de fonctionnement de 5 000 €, au titre de l'année 2022.

Le Réseau Animation Jeunes (RAJ) de Monswiller

Le RAJ de Monswiller, créé il y a une vingtaine d'années, est une association au rayonnement intercommunal qui compte 600 adhérents pour 25 bénévoles actifs, ainsi que 4 salariés à temps plein et 2 autres Equivalents Temps Pleins répartis sur l'année. Elle agit dans des domaines divers notamment dans le cadre de séjours de vacances et d'accueils de loisirs : sa vocation principale est le développement d'actions, d'animations et de lieux d'accueil pour les 11-18 ans de la Communauté de communes de la Région de Saverne. Elle propose des actions incitant les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables, à un public se composant principalement de collégiens.

Le RAJ a obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » de la CAF en 2013. Il est fortement soutenu par la Communauté de communes comme fer de lance d'une politique jeunesse intercommunale hors Saverne. Ce soutien intercommunal se formalise depuis quelques années dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Son intervention est forte sur une dizaine de communes de la Communauté de communes. Porteuse de projets multi-partenariaux à long terme, prenant en compte les problématiques des jeunes et du territoire, l'association RAJ de Monswiller a enrichi son activité par un réel travail en réseau.

Suite à la fusion des Communautés de communes de Saverne et de Sommerau, le périmètre d'action du RAJ s'est agrandi. Il intervient régulièrement dans les collèges du territoire, notamment auprès des collèges de Dettwiller et Saverne Poincaré et plus récemment dans celui de Marmoutier, en proposant des animations et activités hors temps scolaire.

Le RAJ se montre très actif dans le travail partenarial et s'engage aux côtés du CSC Ilot du Moulin dans des actions communes et complémentaires. De véritables axes de travail ont émergé du dialogue entre les structures. Après un travail autour de l'animation de rue, un nouveau séjour nature déposé dans le cadre du contrat de Ville est notamment réalisé conjointement cette année.

L'association a investi un local supplémentaire à Saverne. Baptisé « Part'âge », il est destiné au développement d'activités familiales intergénérationnelles.

Durant la crise sanitaire, l'association s'est adaptée en développant des kits culturels composés de livres, romans graphiques, des animations en ligne, des propositions petits groupes autour d'activités extérieures autour de la nature, du sport et de la culture. Elle a également participé au dispositif Collège Ouvert à la fin de l'été 2021 et poursuit son travail partenarial avec les collèges.

2021 a marqué les 20 années du RAJ et la réécriture de son projet associatif. Elle a bénéficié pour cela d'un soutien dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) porté par Alsace Active.

En 2021, dans le cadre d'une étude intercommunale sur la jeunesse du Pays de Saverne, la Communauté de communes (CDC) a décidé de ne pas prendre la compétence jeunesse, qui reste donc compétence des communes. Le RAJ de Monswiller craint une baisse des futures dotations de la CDC et se tourne vers de nouveaux financements :

- L'association s'est lancée dans le financement participatif pour son projet de Van aménagé, sur la plateforme OKOTé.
- Le RAJ envisage à présent d'obtenir l'agrément « centre social » de la CAF afin de bénéficier d'une méthodologie et d'un appui financier.

Il est proposé d'attribuer au RAJ de Monswiller une subvention de fonctionnement de 8 200 €, au titre de l'année 2022.

La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Barembach

Créée en 1982, la MJC de Barembach participe activement à l'animation socio-culturelle en direction des habitants et des jeunes de la Vallée de La Bruche. L'association gère un accueil de loisirs sans hébergement et un secteur d'animation jeunesse très dynamique.

Ses principaux objectifs sont :

- Proposer des activités aux jeunes accessibles à tous ;
- Etre à l'écoute des jeunes et s'inspirer de leurs idées ;
- Donner aux jeunes la possibilité de s'engager et développer leur autonomie ;
- Inclure les jeunes dans la vie locale ;
- Améliorer l'image des ados auprès des habitants ;
- Renouveler et renforcer le bénévolat associatif.

En 2015, La MJC de Barembach a obtenu l'agrément Espace de vie Sociale (EVS) délivré par la CAF autour des axes sur la parentalité, la citoyenneté, la culture et loisirs et la solidarité. Cet agrément a permis à l'association de s'inscrire dans une dynamique partenariale, associant dans ses projets des habitants et des acteurs locaux (collèges, écoles primaires, l'association Le Repère, le réseau de lecture publique...). L'association fonctionne avec 2 salariés, 1 animateur en formation BPJEPS dans le cadre d'un PEC ainsi que 3 volontaires en service civique. Elle compte 600 adhérents, dont 30 bénévoles actifs.

En juin 2017, la MJC a créée « Solidarité Jeunesse » en partenariat avec l'association le Repère de Schirmeck et le soutien des Communes de Schirmeck, Barembach et Wisches, de la CAF et de la DDCS. Quatre axes ont été ciblés et concernent principalement la sensibilisation aux risques de la vie quotidienne, l'ouverture culturelle, l'accès aux loisirs, et l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et à l'engagement.

Dans le cadre de cette démarche plusieurs actions ont été menées depuis, notamment en matière de prévention, dans les établissements scolaires, auprès des collégiens et des lycéens : participation aux semaines de la santé et à des actions sur la sécurité routière. Pour mener à bien ces actions, la MJC s'appuie sur les supports et l'ingénierie mis à disposition par la Collectivité européenne d'Alsace.

La MJC a renforcé son partenariat avec les deux collèges du territoire (La Broque et Schirmeck) par la présence de ses animateurs dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) porté par le Repère.

Enfin la MJC participe activement à l'instance prévention mis en place sur le territoire dans le cadre de la démarche PEPS de la Vallée de la Bruche, aux côtés des services de la Collectivité européenne d'Alsace et des partenaires locaux.

En matière d'accès aux loisirs, la MJC poursuit ses actions d'ouverture culturelle et d'accès aux loisirs par la réalisation de spectacles de théâtre par les jeunes, la participation au mois de l'autre et à des actions culturelles menées en partenariat avec la cité scolaire de Schirmeck. Elle continue également de mener des actions de prévention auprès des collégiens et lycéens de la Vallée et va mettre en place un Conseil des Jeunes.

Afin de pallier les problèmes de mobilité des jeunes, la MJC s'est dotée de 2 véhicules, dont un mis à disposition par la commune de Schirmeck, pour aller à leur rencontre dans les communes les plus éloignées.

Il est proposé d'attribuer à la MJC de Barembach une subvention de fonctionnement de 2 000 €, au titre de l'année 2022.

Proposition d'attribution de subventions au titre du « Soutien à l'engagement des jeunes » :

La Collectivité finance des associations départementales qui interviennent de manière générale dans le domaine socio-éducatif et notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans. Elles visent à renforcer l'impact de la politique jeunesse départementale dans différents domaines et notamment par le développement d'actions transfrontalières, de projets de solidarité internationale ou européenne.

L'Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED)

L'AMSED existe depuis 1998, comme centre de ressources pour l'Alsace. Cette structure dispose d'une reconnaissance des instances européennes. L'association qui emploie 8 Equivalents Temps Plein (ETP) développe un centre de ressources « Jeunesse, Mobilité et Promotion de la diversité culturelle et la citoyenneté des jeunes ». Elle y propose l'accompagnement des jeunes dans les activités de citoyenneté active et de mobilité européenne et internationale, l'appui aux associations locales de jeunesse dans la conduite d'actions liées à la mobilité et à la promotion de la diversité culturelle. Elle réalise également des activités à dimension européenne liées à la promotion de la diversité culturelle, à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en impliquant les jeunes.

Son plan d'actions 2022, dans la continuité des deux années précédentes, comporte 5 orientations :

- L'accompagnement de petites associations de jeunes dans la conduite d'activités d'envergure européenne ou internationale ;

- L'information de ces associations et des jeunes ayant moins d'opportunités sur les dispositifs européens et internationaux de soutien aux projets liés à la citoyenneté active, à la mobilité et à la diversité ;
- La formation de ces associations et de ces jeunes à la conduite de projets d'envergure européenne ou internationale, notamment dans le cadre du Programme Européen Jeunesse Erasmus+ ;
- L'appui à la mobilité internationale et européenne de ces jeunes par l'implication active dans diverses actions sociales, culturelles, éducatives et citoyennes, liées à la diversité culturelle ;
- La réalisation par l'association elle-même d'activités à dimension européenne et méditerranéenne, liées à la promotion de la diversité culturelle, et à l'éducation à la citoyenneté.

Ses actions concernent essentiellement un public de jeunes ayant moins d'opportunités de mobilité et d'associations disposant de peu de moyens de développer ou d'accompagner des projets individuels ou collectifs de jeunes, notamment dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Elle a également développé un programme d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans la rédaction de leurs lettres de motivations et de CV qui reçoit annuellement 250 personnes.

Il est proposé d'attribuer à l'AMSED une subvention de fonctionnement de 7 000 €, au titre de l'année 2022.

Réseau Express Jeunes/Youth Express Network (YEN)

L'association Réseau Express Jeunes, engagée depuis plus de 25 ans en faveur de la mobilité des jeunes, a acquis au fil des années, une réelle expertise dans le domaine des projets transfrontaliers et en matière de mobilité internationale des jeunes. De même, ses actions de formation et d'information, notamment en direction des animateurs et responsables de projets, commencent à porter leurs fruits.

Ce réseau associatif est constitué d'un réseau d'une cinquantaine de partenaires dont 34 associations membres issues de 23 pays européens avec un réel ancrage local et une bonne connaissance des réalités transfrontalières. L'association fait partie du groupe d'experts « Multiplicateurs » et du Forum Trinational Jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur et participe à la programmation d'activités transfrontalières de jeunesse dans ce cadre.

Au niveau local, l'association accompagne différentes structures et initiatives, dont certaines en milieu rural. L'action de Réseau Express Jeunes porte sur les 3 axes suivants :

- La mobilité des jeunes, des bénévoles, des professionnels de la jeunesse et de l'insertion ;
- Le travail transfrontalier ;
- l'accompagnement méthodologique des associations, des animateurs, et des groupes de jeunes au montage de projets européens et transfrontaliers.

Son programme annuel s'inscrit autour de 5 objectifs :

- Offrir toujours plus d'opportunités de mobilité transfrontalière, européenne et internationale pour les jeunes, notamment par des ateliers de sensibilisation dans les missions locales et les centres socio-culturels ;
- Impulser et faire vivre le travail transfrontalier, par des bourses et des aides au montage de projets ;

- Promouvoir l'engagement citoyen pour la participation et l'inclusion sociale des jeunes, pour l'éducation aux Droits de l'Homme, pour l'éducation non-formelle et interculturelle, essentiellement au travers de propositions de formations et de manifestations publiques ;
- Favoriser l'accueil et l'inclusion sociale des jeunes réfugiés et jeunes migrants en leur ouvrant l'accès aux activités de l'association ;
- Etre un partenaire associatif actif aux côtés des institutions, en proposant des formations, du soutien et du conseil au montage de projets transfrontaliers et sur les questions de volontariat, de bénévolat et de gouvernance associatifs.

L'association Réseau Express Jeunes travaille en partenariat avec la Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin autour de projets de mobilité et à travers l'élaboration d'une formation liée aux questions du « vivre-ensemble, de la citoyenneté et des valeurs de la République ».

Il est proposé d'attribuer à l'association Réseau Express Jeunes(REJ) / Youth Express Network (YEN) une subvention de fonctionnement de 5 000 €, au titre de l'année 2022.

Fédération des Centres Socio-culturels du Bas-Rhin (FDCSC)

La FDCSC du Bas-Rhin est membre de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), tête du réseau de plus de 1 200 centres sociaux qui lui sont affiliés et qui a notamment pour missions :

- De soutenir le développement des fédérations et des centres existants et d'accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations ;
- De former et de qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles ;
- De développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels.

Elle fédère 25 centres qui assurent un développement local et une animation territoriale sur l'ensemble des 35 centres que compte le département.

L'objectif principal poursuivi par la FDCSC est de renforcer la qualité globale de l'action de l'ensemble des structures par l'animation du réseau et l'accompagnement de chaque centre socio-culturel. Cette fédération permet de consolider les démarches collectives et l'élaboration d'une vision stratégique partagée entre les centres socio-culturels et les partenaires institutionnels, formations collectives sur des thèmes tels que la laïcité, les faits religieux, l'Education Populaire, les valeurs de la République, etc...

La Fédération poursuit le renforcement de la dynamique d'animation du réseau fédéral à travers la communication, la formation, la valorisation du bénévolat et la mutualisation d'une partie de la gestion courante.

Par ailleurs, la FDCSC est également impliquée dans les projets et démarches portés par la Collectivité européenne d'Alsace ou avec d'autres partenaires institutionnels, notamment pour l'accueil des volontaires en service civique, l'évolution des contrats d'objectifs avec les centres socio-culturels, la formation des bénévoles et la sécurisation financière des structures de son réseau.

Il est proposé d'attribuer à la FDCSC du Bas-Rhin une subvention de fonctionnement de 6 500 €, au titre de l'année 2022.

Proposition d'attribution d'une subvention au titre de la « Réussite éducative » :

L'association « Jeunes Emploi Formation »

L'association « Jeunes Emploi Formation » a organisé la 44^{ème} édition Salon Formation Emploi Alsace au parc des expositions de COLMAR, les 28 et 29 janvier 2022.

Ce salon constitue chaque année une plate-forme très complète rassemblant, en un même moment et en un même lieu, de très nombreux acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi : établissements d'enseignement professionnel, organismes de formation continue, structures paritaires de conseil et de financement de la formation, centres de bilans de compétences, entreprises régionales, écoles, organisations professionnelles, structures d'insertion. Il permet de toucher un public très large : des demandeurs d'emploi, aux salariés en reconversion, des scolaires ou encore des jeunes diplômés.

L'ensemble des acteurs de l'orientation est présent : Centres d'Information et d'Orientation (CIO), Lycées, Ecoles, fédérations professionnelles, Onisep, Orient'est, ...

S'agissant plus particulièrement de la jeunesse, les actions menées sont les suivantes :

- Préparation dans les classes de la visite du salon, en lien avec les professeurs des établissements et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Colmar ;
- Organisation de leur transport dans des cars, mis à disposition des établissements ;
- Encadrement de leur visite au salon : remise d'un quizz dont l'objectif est de leur faire découvrir les différents pôles du salon et des métiers qui y sont représentés.

Le salon attire également des parents, qui accompagnent leurs enfants dans le cadre de leur orientation scolaire. Un nouveau projet d'accueil personnalisé du public sera mis en place dès cette année, avec la présence de conseillers spécialisés à l'accueil, pour les aider dans leur réflexion.

Le salon 2022 a réuni 257 exposants et accueilli près de 9 800 visiteurs dans l'enceinte du Parc des Expositions de Colmar ainsi que 2 300 visiteurs sur la plateforme virtuelle mise en place du 28 janvier au 5 février 2022.

Pour cette édition 2022, l'association sollicite une subvention de 15 000 €. Le budget prévisionnel s'élève à 380 810 €. La participation financière de la Région Grand Est a été confirmée à hauteur de 28 000 €, celle de la Ville de Colmar pour 11 050 € et celle de Colmar Agglomération pour 4 100 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'association « Jeunes Emploi Formation » pour l'organisation de l'édition 2022 du Salon Formation Emploi Alsace.

Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission de la jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme le 25 avril 2022, de la Commission Ouest Alsace - Saverne - Molsheim le 2 mai 2022, de la Commission Eurométropole de Strasbourg le 3 mai 2022, de la Commission Région de Colmar le 2 mai 2022.

Au vu de ce qui précède, il est proposé :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 61 400 € au titre de l'année 2022, selon le détail joint en annexe 1.

Il est précisé que ces subventions feront l'objet d'un versement unique.

Les crédits concernés seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P207	O004	P207E01	T50	(1093) 65-65748-338	18 500 €
P207	O005	P207E01	T50	(1093) 65-65748-338	37 900 €
P207	O001	P207E01	T50	(1093) 65-65748-338	5 000 €
TOTAL					61 400 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY